

# NOGENT SOLIDARITÉ ÉCOLOGIE CITOYENNETÉ

3 sièges  
Opposition

## REPENSER LA DEMOCRATIE LOCALE

Dans le cadre de la nouvelle délégation visant à rendre vivante la démocratie locale, Philippe Goyhénèche, adjoint au Maire a invité les membres du Conseil Municipal à répondre aux questions suivantes :

1 - Quels sont les objectifs que doit se fixer la Ville vis à vis de nos concitoyens pour mettre en oeuvre un «bon dispositif de démocratie locale vivante»? En d'autres termes qu'attendez vous d'une bonne démocratie locale vivante ?

2 - Par quelle méthodes et quels moyens pensez vous que nous puissions y parvenir efficacement?

3 - A votre avis quels sont les sujets qui mériteraient l'organisation d'un débat public ?

Après avoir consulté les Nogentais, notre liste a envoyé à Philippe Goyhénèche, la réponse suivante.

Pour mettre en oeuvre un «bon dispositif de démocratie locale vivante» il faut agir à trois niveaux différents:

- assurer la transparence ;
- associer les résidentes et résidents (qu'ils soient français ou étrangers, majeurs ou mineurs) aux décisions ;
- donner aux résidentes et aux résidents la possibilité de partager la responsabilité du gouvernement de la ville.

Pour assurer la transparence, nous suggérons de :

- pérenniser la vidéo diffusion des Conseils Municipaux ;
- mettre en ligne en amont du Conseil Municipal les documents communicables les plus importants ;
- rendre publique l'assiduité et la rémunération des conseillères et conseillers municipaux.

Pour associer les résidentes et les résidents aux décisions, nous suggérons de:

- revaloriser les conseils de quartiers en leur donnant du pouvoir décisionnel sur des questions très locales;
- revoir la charte des conseils de quartiers afin que les élus qui y siègent

n'aient aucun droit de vote mais y soient uniquement en tant que relais avec l'équipe municipale ;

- lancer un contrat local de santé qui identifie les risques, les opportunités, les priorités en terme de santé sur le territoire ;
- promouvoir l'expression libre de la population sur la voie publique au niveau en implantant un panneau de communication libre en jumeau à chaque panneau officiel de la mairie ;
- lancer un plan de mobilité communal qui associe les commerçants, les associations de piétons, les cyclistes, les associations de personnes à mobilité réduite ;
- lancer un budget participatif qui permette d'identifier collectivement les priorités d'investissement, notamment en matière de transition ;
- sur les sujets les plus controversés (par exemple, le projet cœur de ville) lancer des consultations, des débats et des référendums qui associent toutes et tous les résidents.

Pour donner aux résidentes et aux résidents la possibilité de partager la responsabilité du gouvernement de la ville, nous suggérons de :

- allouer une part du budget de la ville au financement des projets issus de la concertation collective ;
- encourager les investissements participatifs (prêts, dons, minibons, obligations vertes) ainsi que tous les instruments financiers novateurs et citoyens, monnaie locale par exemple.

Des débats publics devraient être organisés systématiquement sur les questions les plus centrales de notre démocratie :

- Quels modèles de gestion pour les finances publiques?
- Quelles priorités pour l'investissement dans la transition écologique?
- Quelles économies pour aller vers une ville énergétiquement plus sobre ?
- Quel plan de mobilité ?
- Quel contrat de santé publique ?

Dans une optique de démocratie participative, il faudrait mettre en place une commission mixte qui identifie les sujets prioritaires pour un débat public.



Paola  
PIETRANDREA



Rayane  
HABACHE



Amina  
YELLES-CHAOUCHE